



PROCES VERBAL

Réunion du comité directeur du 23 février 2016

La séance est ouverte à 19h15

Présents :

Nathalie DUFLOS, Nathalie CARRIÈRE, Bérénice VAILLANT, Christian CARRIÈRE, Clément DOUBLIER, Jean-Louis FOURMY, Jean GODEFROY, , Gilles PELLETIER, Jean Paul SUREAU.
Invité Sylvain ELEXANDRE

Excusée : Aline BEAULIEUX

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du comité du 14 décembre 2015
- Situation des licences
- Questions administratives (siège social et administratif, téléphone, mails),
- Stages cavaliers 2016
- Challenge 1^{er} mai 2016
- Informations sur le calendrier des Championnats départementaux suite à la réunion du calendrier
- Réservation des boxes Championnats de France de Lamotte Beuvron
- Désignation d'un responsable pour les DUC hors délais
- Facebook du CDE
- Avancée de l'étude d'impact économique et territorial de la filière cheval. Information sur le magazine ECHO de septembre 2016. Importance du questionnaire clubs
- Récompenses des bénévoles pour la soirée du 9 septembre 2016
- Questions diverses

1^{ère} résolution : Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2015.

Le Comité approuve le procès-verbal du Comité du 14 décembre 2015

2^{ème} résolution : Les licences sont en légère progression au niveau du département

NOMBRE DE LICENCES PRATIQUANTS			
Semaine calendaire : 8			
Semaine FFE : 25			
REGION	2015	2016	
	29 426	29 760	
Département	2015	2016	
18	3 713	3 659	
28	4 910	4 936	+ 26
36	2 689	2 724	
37	6 606	6 657	
41	4 957	4 923	
45	6 551	6 861	

2014 : 5 886

2015 : 5 621

3^{ème} résolution : Suite au changement de siège social, les dossiers du CDE28 sont sur le site du siège social et il a été décidé de détenir des adresses électroniques indépendantes des adresses électroniques des élus du CDE afin que lorsqu'un membre quitte le bureau cela ne demande pas de démarches longues et compliquées. Le siège est donc localisé aux Ecuries du Val de l'Eure, le téléphone fixe est le 02 34 40 05 54 (doté d'une messagerie) les boîtes mail deviennent : pour la Secrétaire secretariat.cde28ffe@gmail.com et pour le Président cde28ffe@gmail.com

4^{ème} résolution : le stage cavalier CSO c'est bien passé, mais celui de REINING a été annulé faute de participants (2) sans doute parce que trop proche du CSO. Le dressage a été reporté au 20 mars 2016. Peut-être voir pour faire une formation initiation à l'attelage et voir si on peut remettre une date avec Franck PERRET pour le REINING en août..

5^{ème} résolution : Challenge du 1^{er} mai 2016.

- CSO : responsable, Clément DOUBLIER et son équipe. Il est envisagé de retirer l'épreuve poney 3 afin d'éviter de finir encore trop tard les épreuves CSO. De plus il est envisagé de faire le CSO sur la carrière en sable.
- EQUIFUN : responsable, Tanguy LENOIR
- TREC : responsable, Gilles PELLETIER
- ENDURANCE : responsables Jean Louis FOURMY et Claude FERRET
- DRESSAGE : responsable à désigner suite au désistement de Marie-Noëlle BAROCHE,
- DERBY-CROSS : responsables Nathalie CARRIERE, Hélène VATTIER et Jean GODEFROY.

Les trois tentes seront réquisitionnées. Les récompenses sont remises au 1^{er} /4 à la fin de chaque épreuve sauf au 1^{er} qui sera récompensé à la fin du challenge. Pour les récompenses du challenge les 12 premiers clubs sont récompensés par les couvre-reins.

6^{ème} résolution : Pour les championnats départementaux, les 3 premiers de chaque épreuve sont récompensés ce qui donne en gros pour l'année 231 cavaliers à récompenser et 77 épreuves. Il est demandé que l'on remette une coupe au 1^{er}, plaque aux classés et médaille plutôt que des flots. Des médailles seront commandées pour les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} prix.

7^{ème} résolution : Pour Lamotte Beuvron les choses se sont compliquées car maintenant il faut réserver via la FFE et verser des arrhes non remboursables en cas d'annulation. Aline (absente) verra comment il est possible de faire car le CDE n'a pas l'avance des fonds pour alimenter le compte pour anticiper les réservations.

8^{ème} résolution : Pour les DUC hors délais c'est Nathalie DUFLOS qui répondra. On verra si cela représente trop pour trouver un responsable concours à terme.

9^{ème} résolution : la page Facebook nommée CDE28 a fait l'objet d'appels téléphoniques auprès du Président pour faire remarquer que c'était devenu le véritable « bon coin » de l'équitation et que certains clubs faisaient leur promotion. Pour pallier à ces remarques qui ne sont pas partagées par tous les membres du comité, mais dont certaines sont fondées et qui peuvent entraîner la responsabilité juridique du Président il est proposé la chose suivante :

La Page Facebook CDE28 sera réservée aux seules informations diffusées par le CDE28 et dont l'administrateur sera le Président dans une première période on verra à terme comment les besoins évoluent.

On crée un autre compte et une autre page Facebook « centres équestres d'Eure-et-Loir » administrée par les membres du comité CDE28 qui le souhaitent et dont il conviendra d'informer les clubs. C'est une page fermée, pour pouvoir y accéder ce sont les administrateurs qui valident la demande des personnes, si la demande est autorisée on devient membre et on peut être actif sur la page.

10^{ème} résolution : sur l'avancée de l'étude d'impact économique et territorial de la filière cheval, le premier diagnostic est en cours de réalisation et sera présenté lors de la réunion du Comité de pilotage le 3 mars. Ces travaux et les comptes rendus sont sur le site du CDE28 donc publics. Il est dommage que les responsables des clubs ne jouent pas le jeu et n'incitent pas leurs cavaliers et leur entourage à répondre au questionnaire qui constitue un élément non négligeable du diagnostic qui précède le plan d'actions pour l'olympiade à venir qui sera élaboré après concertation avec les clubs. Un questionnaire concernant les clubs un peu plus intrusif afin de faire le point sur ce qui marche ou pas et l'état du marché sera lancé après la concertation avec les clubs. Le Président rappelle qu'un magazine publié par l'Echo Républicain en septembre (49 000 exemplaires) sera consacré aux activités équestres dans le département, il s'appuiera sur le diagnostic, le plan d'actions et les réponses des clubs au questionnaire

Le CDE28 proposera aux clubs de désigner un ou plusieurs bénévoles à récompenser (gestion des buvettes, des parkings, sécurité personnel de piste etc.), en fonction du nombre de licences du club, lors de la soirée « LA NUIT DU CHEVAL » du 9 septembre 2016. Des récompenses pourront être remises à des bénévoles des clubs (gestion des buvettes, du parking...) lors de la soirée de restitution.

11^{ème} résolution : Les chronomètres ont été réclamés pour les épreuves de Lamotte. Les membres du bureau sont d'accord avec les mêmes conditions que l'année passée, soit une indemnité de prêt de 200 €.

12^{ème} résolution : Pour les walkies talkies sur les 14 il y en a 12 en état de marche. Il est proposé d'en racheter et de voir si les deux en panne peuvent être réparés (voir avec le commerçant qui était place Drouaise)

Plus de question n'étant soulevées,

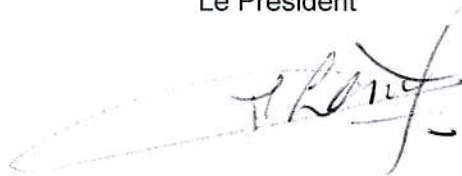
La séance est levée à 22h

La Secrétaire



Nathalie DUFLOS

Le Président



Christian CARRIÈRE